CTSD de l'Hérault, 23-06-21
Compte-rendu du SNALC

➢ Présents :

- pour l'administration : M. Mauny (DASEN), Mr Bost (A-DASEN), Mme Gerones-Troadec (A-DASEN), M. Raymond (A-DASEN), Mme Masneuf (SG DSDEN 34), M. Munier (SME 34), Mme Guignery (SME 34), M. Capdeville (SME34).
- organisations syndicales : FO / FSU / SNE / SNALC / Sud / Unsa.

➢ Carte scolaire :

- **Déclarations liminaires FSU et SNALC, réponses de Mr le DASEN :**

- Il commence par rappeler que depuis 3 rentrées, les moyens ont été prioritairement posés dans le 1er degré avec des créations d'emplois alors que nous constatons une baisse des effectifs. C'est différent dans le 2nd degré.

- Sur les fermetures des dispositifs dédoublés : ajustements à la réalité des effectifs et parfois des trous => ajustements au regard des effectifs.

- Le sujet du lien avec les parents, développé dans la déclaration du SNALC, intéresse le DASEN : il reconnaît l'augmentation des tensions décrites par le SNALC. Sur chaque situation remontée, il indique qu'il y eu une action systématique y compris en lien avec la justice pour que le service public puisse fonctionner correctement. Cette réaction a été immédiate : contacts pris avec les directeurs, lien avec la FCPE et la PEEP quand représentées dans l'école, médiations mises en place. La justice fait ensuite son oeuvre. La problématique de l'alliance éducative sera un sujet du premier trimestre 2021/2022 et le DASEN veut entamer un travail avec les représentants syndicaux et les représentants de parents pour réfléchir aux démarches, aux actions et améliorer la collaboration parents / enseignants. Dans le 34, de nombreuses problématiques apparaissent, y compris dans le suivi du travail scolaire par les parents et celles-ci se répercutent au sein de la classe. Les parents aussi ont besoin d'accompagnement parfois et la problématique des codes scolaires (familles défavorisées comme très favorisées) est omni-présente. Il reconnaît les pressions directes et/ou insidieuses qui déstabilisent le fonctionnement scolaire.

- Les situations du CTSD précédent ne sont pas oubliées. Ce CTSD a pour objectif de lister les écoles où il y aura comptage à la rentrée et d'effectuer déjà quelques ajustements. Si les OS ont des informations qui indiquent que des effectifs sont trop chargés, elles peuvent les soulever. Si ces situations n'apparaissent pas d'ores et déjà pour les services, il y aura une vérification par croisements IEN / directeurs / maires. Des choix seront à faire en effet.

- **Dialogue avec les OS :**

- *Comment sont attribuées les « décharges de complexité » ?*
M. le DASEN indique que ce sont des décharges exceptionnelles liées à la configuration des locaux par exemple (sites éloignés) à la demande de l'IEN. Elles concernent aussi les 90 PIAL configurés pour la rentrée.

- *Caractéristiques de nouveaux PIALS implantés à la rentrée ?*
Sur les 90 PIAL que comptera le département, il y en a 13 qui demeurent sur un seul degré (6 sont exclusivement 1er degré, et 7 sont 2nd degré (car la masse des élèves notifiés et des AESH à gérer est importante et il était impossible de fonctionner en inter-degré pour ces structures là).
Les coordonnateurs PIAL seront des enseignants 2nd degré (rémunérés en IMP) / des personnes volontaires dans le 1er degré dont des directeurs ou directrices / des coordo ULIS... il y a une réelle diversité de personnels pour coordonner 1 PIAL. La nouveauté est qu'il y aura un seul ESRH par PIAL. Si le coordonnateur est un directeur déchargé à 100%, il aura des HSE pour cette mission (équivalent IMP = 50 HSE). Selon le volume du PIAL entre 25 et 100 HSE seront alloués, ou entre 0,5 et 2 IMP :
- de 20 et 24 AESH = 2 IMP.
- 15 ETP AESH = 1 IMP.
- en dessous de 8-10 ETP = 1/2 IMP.

Il y a des situations où les directeurs ne sont pas déchargé à 100% et où une décharge exceptionnelle viendra compenser cette charge de travail supplémentaire (notamment dans les écoles où les directeurs sont face à des publics difficiles ou complexes).

Aux inquiétudes des OS quant à la mise en place des PIAL, l'administration répond que les enseignants référents vont être mobilisés sur le terrain pour avoir un regard attentif dès le début d'année. Un point de situation sera fait.
Par ailleurs, il y aura une dotation (sans doute) en AESH à la rentrée ce qui permettra un soutien plus fin aux PIAL en tension par rapport aux notifications reçues. Les lieux où il y a des tensions sont connus grâce à l'observation des flux et volumes sur les dernières années. Il y a beaucoup de notifications dans le 34. Commande donnée aux inspecteurs et pôle ASH = focus sur les PIAL pour voir comment cela se passe et quelles problématiques non anticipées émergent.

Les 90 PIAL ont-ils déjà trouvé un coordonnateur ?
L'administration admet que certains PIAL sont encore orphelins de coordination. Un travail est mené avec les co-pilotes (IEN / CE). Au départ, la facilité aurait été de dire que les ERSH s'en occupent. Mais si on augmente depuis 2 ans le nombre d'ERSH, c'est pour que ceux-ci aient un rôle pédagogique et une capacité à suivre les équipes de suivi de scolarisation, etc... On les aurait écartés de leur rôle pédagogique si on les avait désignés d'office et sur la durée. Néanmoins, certains ERSH se sont portés volontaires car ils sont expérimentés et l'administration a choisi de leur faire confiance. Le 1er indice de recrutement a été l'appétence de la personne. Dans le cas où un coordonnateur manquerait, l'ERSH prend le relais le temps de trouver une personne.

Un jugement du 4 juin du tribunal administratif de Nantes a condamné l'EN pour non remplacement d'AESH. Si les PIAL amènent une flexibilité, il ne s'agit pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul... La création de brigades AESH est-elle envisagée ?
DASEN : l'EN n'est pas le prescripteur, c'est la MDA. Comme il y a des flux dans les PIAL (départs et arrivées), une majoration pour accueillir ce flux potentiel est prévu. 25 à 30 dossiers par semaine sont montés. On arrive à savoir où cela se concentre. Dans certains PIAL, on ne majore pas car pas d'augmentation notoire des besoins d'années en années. Mais dans les PIAL urbains notamment,

une majoration de 7 à 10% est effectuée. La mutualisation permet, de plus, une prise en charge rapide (les AESH étant déjà là) et en cas d'absence d'un AESH, nous sommes en capacité de subvenir aux besoins de l'enfant même si cela est un peu dégradé momentanément. L'enfant ne reste pas sans AESH. La dotation de rentrée permettra cette majoration.
Quant au jugement, il n'est pas dit qu'il fasse jurisprudence… M. le DASEN ne prévoit pas de brigade remplacement mais plutôt cette majoration des PIAL pour augmenter la souplesse et la réactivité. Pour les OS, la tension sera rapide (dès octobre) et le risque est d'amoindrir l'accompagnement sur certains enfants. Le DASEN affirme en être conscient. Il y a des remontées sur certains PIAL où la volumétrie annoncée semble montrer une dotation fragile si elle se confirme. C'est en ce sens qu'il souhaite apporter son soutien quand il le pourra.
Une réunion avec la MDA pour aborder la problématique des PIAL et pour faire en sorte que l'accompagnement soit pris en charge rapidement va avoir lieu dans les prochains jours.

- *Situations en tension pour la rentrée :*

◆Cournonterral et St Jean de Védas restent avec des effectifs très tendus (notamment Cabrol, à 29.9 à l'heure actuelle. La mairie a la possibilité d'installer un algéco mais cela doit être anticipé).
DASEN : priorité à St Jean car le public est plus mixte et c'est une commune qui croît. Il y aura une phase de vérification à la rentrée pour ces deux situations.

Le DASEN fait un aparté : une donnée qu'on ne maîtrise pas qui est l'instruction en famille (460 dans le second degré / + de 1000 dans le 1er degré cette année). Ces instructions diminueront sans doute. Il y aura des classes à 29 et 30 à la rentrée. On va tâcher que ce soit dans des endroits où ce sera à moindre mal en terme de difficulté.

◆ Saint Paul et Valmalle = vigilance.
◆ Montpellier : aucune ouverture alors que le Millénaire et la Paillade sont des secteurs en tension. L'administration indique que Senghor / Richier / Bolivar (tout le complexe) sous surveillance.
◆ Prévert à Pézenas : M. le DASEN indique que lorsque la moyenne est à 27 ou 28 / classe, la décision sera différée (souvent à la rentrée 2022). Les OS rappellent que lorsque l'on a cette moyenne sur l'école, on est loin des CP / GS à 24. Le DASEN répond qu'en maternelle, nous sommes en moyenne en dessous de 24 élèves / classe. Idem en élémentaire.
◆ Décharges exceptionnelles sur la Grande Motte et Balaruc demandées par une OS.
DASEN : +6 ETP de décharges exceptionnelles ont déjà été attribuées (en augmentation). Il reste 4 ETP pour septembre seulement. Dans une gestion raisonnable ou raisonnée, on verra en septembre selon les besoins en ouverture de classe, qui seront prioritaires. Cela impacterait le remplacement et les ouvertures éventuelles si on octroyait trop de décharges exceptionnelles.
◆ Cazouls maternelle : fermeture au printemps actée en CTSD mais augmentation des effectifs (152) et moyenne de 27 par classe.
◆ Saint Brès, élémentaire : 27,6 en moyenne (221). Effectifs en hausse sur le dernier mois. Des locaux sont disponibles mais avec des aménagements d'où la difficulté de différer jusqu'en septembre.
◆ Entrevignes : petite école et répartition compliquée avec 3 niveaux par classe.
◆ Ville d'Agde où les décharges de direction exceptionnelles ont été retirées.
◆ Dispositifs dédoublés : ouverture maintenue sur CP dédoublés à Roosevelt ? L'administration confirme. 51 élèves pour 5 groupes.
◆ Ecole de Pomérols : une fermeture est-elle envisagée ? Pas d'inquiétude pour Pomérols.
◆ Bolivar : il y a un problème de local. Cette école a un dispositif d'accueil des moins de 3 ans. Mr Bost expose ce qui est envisagé mais non acté encore car il y a eu de multiples propositions. L'ABCD sera transférée dans le dortoir, l'accueil des moins de 3 ans sera dans l'ancienne ABCD. Le dortoir se

trouvera dans l'algéco. L'accueil moins de 3 ans ne sera pas réduit.
◆ le SNALC insiste sur le remplacement : beaucoup d'absences sans remplacement (secteur Mtp sud notamment). Le non brassage a engendré des difficultés car les familles se sont trouvées sans solutions. M. le DASEN indique espérer une amélioration. C'est une période exceptionnelle et on ne peut instaurer des règles de fonctionnement non pérennes. Un effort a été fait notamment pour les décharges de directeurs (10 ETP Remplacement crées en mars) + 8 ZIL. Le SNALC fait part d'une inquiétude quant à la fatigue accumulée + crise sanitaire. Il est probable que le remplacement soit encore très problématique l'an prochain.

VOTE : 5 abstentions : SNE et FSU / 5 contre : FO, SNALC, SUD, UNSA

➢ **Questions diverses :**

- *Ajustements de moyens pour les collèges 34 ?*
L'administration indique + 374 élèves dans les collèges du département (sans doute baisse de l'instruction en famille). Nous sommes dans la phase des inscriptions donc nous avons une visibilité assez précise.
AED Prépa métiers : les heures ont été ré-attribuées quand démissions ou doublement d'années.
Ajustements de structures : 6ème à Mistral Lunel / 6ème à St Jean de Védas / 5ème aux Aiguerelles. Dotations en HP et HSA sans respecter forcément le ratio initial (plus d'HS). 26 à 28h en dotation. Baillargues / Montarnaud / St André sont à l'étude pour une ouverture. Nous sommes au delà de 31 élèves / classe sur le niveau concerné. Phase de finalisation avec les 3 établissements. Pas de fermetures (on aurait pu faire 3 ou 4 fermetures en réalité dont Marseillan notamment). A Paul Riquet, les ajustements nécessaires ont été faits.
Le DASEN priorise les ajustements de structure d'abord et les autres seront faits avant les congés de juillet. Il privilégie les établissements les plus en difficulté et ensuite les moins en difficulté car on n'a pas fait d'ajustement de structure sur ces derniers et ils ont des seuils élevés. 100 heures seront consacrées à ces ajustements.

Réforme formation initiale ?
Les contrats alternants : dans le 1er degré ils sont 60 (dans le second degré, cela dépend du rectorat) + 88 stages immersion en pratique accompagnée. Entretien en visio pour les 90 candidats qui y postulent avec 1 IEN notamment. Responsabilité d'une classe une journée et deux stages groupés dans l'année. Positionnés à proximité des lieux de formation (Castelnau / Lattes / St Mathieu + 4 circos Montpellier). La liste des postes ne sera pas publiée. Plus de précisions sur le sujet dans le compte rendu du GT « formation ».

Bilan mouvement 1er degré ?
Les OS rappellent que les statistiques générales avaient été données en CTSD l'an dernier. Mme la secrétaire générale indique que cette compétence relève du CTA désormais.

Problématique du manque en AED
Les OS font part de remontées nombreuses et inquiétantes du terrain. Certains établissements sont en souffrance. M. le DASEN précise qu'il n'y a pas de création d'emplois d'AED prévue mais l'administration engage une réflexion académique sur le sujet car il y a des différentiels entre les départements.

Postes RASED bloqués.
M. le DASEN : l'année dernière 15 postes RASED ont été supprimés pour être redéployés dans le périmètre de l'ASH car des postes supplémentaires d'enseignants référents ont été créés. Ces postes ont été gelés mais toujours étiquetés RASED pour positionnement EDAI. Il y a 90 RASED dont quelques postes sont effectivement gelés pour poser les postes EDAI car ceux-ci sont à titre provisoire et on a des maîtres E aujourd'hui sur ces postes. Si ces maîtres E décident d'arrêter l'EDAI, ils retrouvent leurs postes RASED. Ils ont ainsi la garantie de conserver leur poste. Les postes EDAI sont assis sur des postes RASED vacants. L'expérimentation va durer 3 ans (voire 5 ans). Les OS répondent que les postes EDAI ne répondent pas aux mêmes objectifs que les postes RASED... Cette expérimentation se fait au détriment des RASED...
L'administration rétorque que ces enfants à besoins éducatifs particuliers, les RASED ne veulent pas les prendre. Il reconnaît qu'il y a certains types de difficultés scolaires sur lesquels les enseignants ne sont pas formés. La création des EDAI est partie de ce constat, et l'administration indique rechercher une mise en complémentarité de ces deux dispositifs.
Plusieurs OS indique que sur le terrain, ce n'est pas vécu comme cela : EDAI et RASED sont en tension. Les besoins réseaux existent.
Question du DASEN : combien d'écoles mettent dans leur projet d'école un paragraphe spécifique à la difficulté ? Il y en a peu. Il affirme ne pas être contre les RASED mais vouloir une complémentarité des dispositifs. Il n'y a pas que le RASED. Le DASEN projette de les mobiliser autrement.

Le SNALC soulève la question des ULIS et du courrier du collectif de coordonnateurs.
Le DASEN recevra les coordonnateurs ULIS très prochainement.
Il annonce une possible augmentation d'élèves accueillis l'an prochain. Il rappelle que les ULIS ne doivent pas être en classe ULIS tout le temps mais aussi en inclusion en classe ordinaire (les effectifs prévisionnels en tiennent d'ailleurs compte). C'est un temps dédié à l'accompagnement spécifique ponctuel dans la semaine et il ne réunit pas les 12 élèves en même temps. Une ULIS qui reçoit 10 élèves avec un handicap conséquent et une inclusion difficile ne sera pas mise en difficulté. D'autres ULIS ne sont pas dans cette situation et on pourra ajouter des élèves notifiés pour ne pas les laisser de côté. Ce ne sera pas une augmentation mécanique mais une souplesse là où on peut l'avoir. Un travail avec l'ARS et la MDA (réunion avec MDA dans les jours prochains) + comité départemental de l'école inclusive va être entamé pour discuter des élèves qui sont en classe ULIS mais avec d'autres types de notification. Cette discussion a été retardée mais aura lieu.

Recrutement des AESH ?
On n'a pas connaissance encore de la dotation académique. Ensuite il y aura une répartition départementale.

Contractuels UPE2A non payés depuis mars.
M. l'ADASEN = délais incompressibles. Les acomptes ne sont pas possibles car ces intervenants sont rémunérés en indemnités et non en salaires. La responsable DPE sera vigilante. Le CE doit transmettre rapidement le dossier / les heures sont déclarées une fois le service fait car celles non effectuées ne sont pas mises en paiement / Dates limites de saisie par DDFIP pour mise en paiement M+2 voire M+3.

Nombre d'AED prépro recrutés (en maths / anglais / français) ?
DASEN : Nous en avons recruté 22 pour la prochaine rentrée.

Entrevignes : désaccord entre les écoles (4 jours ou 4,5 jours).
Le DASEN a imposé l'harmonisation à 4 jours.

Le SNALC insiste sur ses demandes concernant les PIAL (voir déclaration) ? Le DASEN indique qu'un point de situation sera fait à la rentrée.

***Ce qu'en pense le SNALC** : le refus de transparence de l'administration ne peut que renforcer nos inquiétudes et notre opposition à la généralisation des PIALS. Des problèmes « non anticipés qui émergent… » (dixit l'administration), des PIAL sans coordo, des enveloppes non encore connues qui arriveront « probablement » à la rentrée… Les AESH vont probablement devoir se mobiliser (encore) pour défendre leurs conditions de travail, et le SNALC sera à leur côtés !*

Bilan des propositions d'ajustements, à voter en CDEN (et à compléter par les mesures de rentrée):

	Ouvertures de classes	Fermetures de classes
Ecoles primaires **3 ouvertures** **pas de fermetures**	Jean d'Ormesson - Saint-Jean de Védas Cabrol – Saint-Jean de Védas Abel Gau – Autignac Octon roi avec Salasc UPE2A 1 ETP Dolorès - Gignac	UPE2A -0,5 ETP Gély - Lodève
Ecoles élémentaires **4 ouvertures** **2 fermetures**	Les Baux – Poussan G. Bastide – Cournonterral Paul Bert – Sérignan Les Oliviers – Cessenon-sur-Orb	Galilée REP+ - Montpellier (fermeture d'un dispositif dédoublé) A. Malraux – La Grande Motte
Ecoles maternelles **1 ouverture** **3 fermetures**	St Drézéry	Thierry Pautes – Jacou Baillargues Les Baux - Poussan